

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50 Six mois. 26.00 Un an. 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

INSERTIONS:

Annonces: la ligne. 20 c. Réclames: 25 c. Faits divers: 30 c. On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. OUVRE, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAYAT, LAFITTE et C<sup>o</sup>, 3, place de la Bourse; à Brémont, à l'Office de Fumellat.

Table with 2 columns: Instrument/Action and Price. Includes 'BOURSE DE PARIS 25 MARS' and 'Actions Banque de France 3900 00'.

DEPÊCHES COMMERCIALES Service particulier du Journal de Roubaix. Marseille, 26 mars, 11 h. 45 matin. Laines: Pelades Andrinople blanches à 225, noires grises à 180, débris Oran à 117.50.

Bulletin du jour

Quelle que soit la persistance avec laquelle divers journaux énumèrent les mises en disponibilité ou les révocations dans les préfectures et les sous-préfectures, nous ne saurions trop répéter que rien de semblable n'a été décidé, du moins jusqu'ici, dans les régions officielles.

REVUE MUSICALE

L'école moderne, tant décriée à son avènement par les partisans obstinés de la musique italienne et de la mélodie obligée, poursuit avec énergie son ingrate et difficile carrière, plantant çà et là des jalons sur la route du succès, et forçant ses détracteurs les plus endurcis à s'incliner sur son passage.

magne, de l'autre côté des frontières et même des pays situés hors de l'Europe. L'empereur dit que ce n'est pas sans une profonde émotion qu'il a vu ces témoignages d'affection pour sa personne. C'est donc le prince chancelier qui a eu l'honneur d'être chargé par son souverain d'être son interprète auprès de ses peuples.

On sait que la nouvelle du voyage de l'empereur d'Autriche en Italie a subitement fait reprendre à l'empereur Guillaume le projet un moment écarté de rendre aussi visite au roi Victor-Emmanuel. C'en était assez pour qu'aussitôt certains novellistes pensassent devoir annoncer, comme contre-partie des entrevues qui se préparent à Venise et probablement à Vérone, une sorte de Congrès des trois empereurs d'Allemagne, d'Autriche et de Russie.

La Gazette de Francfort nous paraît conjecturer avec raison que les affaires d'Orient feront aussi l'objet de ces conférences. Il ne serait donc pas, après tout, impossible que celles-ci donnassent lieu plus tard à quelques pourparlers entre les trois cours du Nord, et c'est peut-être cette hypothèse fort plausible que j'ai donnée naissance au bruit d'une entrevue des trois empereurs.

Le Journal officiel publie les documents suivants: LOI relative à la mobilisation par voie d'affiches et de publications sur la voie publique.

Article unique. — Le Président de la République française est autorisé à ratifier, et, s'il y a lieu, à faire exécuter la convention d'extradition conclue, le 15 août 1873, entre la France et la Belgique, et dont une copie authentique demeure annexée à la présente loi (1).

Article unique. — L'article 22 de la loi du 24 juillet 1873, sur l'organisation générale de l'armée, est complété par l'addition du paragraphe suivant: « La mobilisation peut aussi avoir lieu par voie d'affiche et de publications sur la voie publique. En conséquence, tout homme à la disposition de l'autorité militaire ou faisant partie de la disponibilité et de la réserve de l'armée active, de l'armée territoriale et de la réserve de cette armée, devra se mettre en route de façon à arriver à son corps le jour fixé par l'ordre de mobilisation ou par le certificat dont il sera porteur, en vertu de l'article 38 de la loi du 27 juillet 1872, et sans attendre la notification individuelle d'un ordre de route ou d'appel.»

Le texte de cette convention sera promulgué officiellement après l'échange des ratifications des puissances contractantes. cien novateur aux concerts populaires de Padeloup et aux représentations privilégiées du Tannhauser au Grand-Opéra.

Gounod et Ambroise Thomas ont contribué pour leur grande part au revirement que nous voyons se produire aujourd'hui en faveur de la musique de l'avenir. Qui le croirait? le poète qui a chanté les amours de Faust et de Marguerite, le sémillant auteur du Cavité, du Panier fleuri, de Gille et Gillotin ont servi de transition entre l'ancienne école et l'école nouvelle, l'un par Roméo et Juliette, l'autre par Mignon et Hamlet.

Ces œuvres de premier ordre ont formé le goût du public et permis aux habitués de l'Opéra-Comique, qui naguères dédaignaient la Princesse Jaune de Saint-Saëns (un petit chef-d'œuvre) Don César de Bazan de Massenet, Djanih de Bizet, d'applaudir et de porter aux nues, la Carmen du même Bizet dont nous enregistrons avec le plus grand plaisir, le succès incontestable et bien mérité. Nous avons entre les mains la partition de Carmen et nous y retrouvons toutes les ingéniosités mélodiques et har-

Question de droit civil ecclésiastique

SÉPARATION DANS LES CIMETIÈRES. La triste usage des enterrements civils, aujourd'hui plus fréquents, a créé des difficultés nouvelles au sujet des cimetières. Le décret du 23 prairial an XII, en réglant la question des sépultures pour les différents cultes, n'avait pas prévu le cas des solidaires et des libres-penseurs qui, après avoir vécu en impiété toute leur vie et refusé le ministère du prêtre à leurs derniers moments, prétendent se faire enterrer dans la partie bénie du cimetière, au milieu des fidèles.

Selon l'esprit de la loi, il devrait y avoir dans le cimetière comme une partie séparée pour les individus appartenant à aucune religion, comme il y en a une pour les pratiquants des divers cultes. Par le fait, cette séparation, vu la rareté des enterrements civils, n'existe nulle part, et dans le plus grand nombre des communes, le culte catholique étant le seul professé, le cimetière est commun pour tous les morts.

Le cas d'un enterrement civil se présentant, quel est le droit du curé, si le maire se refuse à établir dans le cimetière aucune séparation? Un avis du conseil d'Etat (29 avril 1831), confirmé par une décision ministérielle, a résolu la question.

Dans la délibération, le conseil d'Etat, visant l'article 15 du décret du 22 prairial an XII, est d'avis: « que l'autorité civile a rempli le vœu de la loi lorsqu'elle a fait établir dans les cimetières des divisions pour les différents cultes; que, toutefois, si dans l'exercice qui lui appartient de la police des cimetières, elle doit demeurer étrangère aux observations particulières à ces cultes, elle ne doit pas s'opposer à ce que, dans l'enceinte réservée à chaque culte, on observe les règles, s'il en existe, qui peuvent exiger quelque distinction pour les sépultures.»

En conséquence, lorsqu'un curé refuse à un défunt, conformément aux lois ecclésiastiques, l'inhumation en terre sainte, il a le droit, n'existant-il pas d'enceinte particulière, de s'opposer à ce

qu'il soit enterré dans le cimetière. Les lois de l'Eglise prescrivent de réserver dans le cimetière un lieu séparé pour les enfants morts sans baptême, les suicidés et autres auxquels la sépulture ecclésiastique est canoniquement refusée. Le curé a le droit d'exiger du maire que cette réserve soit faite en un endroit séparé, et, si celui-ci s'y refuse, de la faire lui-même. C'est ce coin qui doit être affecté aux libres penseurs et autres enterrés civilement. Le maire commettrait un abus de pouvoir en se prévalant de son droit de police pour faire inhumer le solidaire au milieu des tombes des fidèles; il y aurait lieu de se pourvoir contre lui pour trouble apporté au libre exercice du culte catholique reconnu par le concordat. En effet, l'Eglise tient pour interdit le cimetière dans lequel une inhumation aurait lieu contrairement à ses lois, et ce serait empêcher à l'avenir les cérémonies religieuses de l'inhumation que d'introduire dans le rang des tombes des fidèles le corps d'un individu auquel l'Eglise a refusé, ou plutôt qui s'est refusé à lui-même la sépulture ecclésiastique.

CHRONIQUE

Deux prêtres relaps du diocèse de Bordeaux, MM. Junqua et Mouis, dont nous avons dans le temps raconté la déplorable odyssée, se sont réfugiés à Bruxelles après leur condamnation par

moniques de la jeune école, en même temps que l'expression vraie et soigneusement étudiée de la pensée. Le second acte surtout paraît avoir été traité *con amore* par le musicien; tout y est plein de mouvement, de verve et de chaleur; les mélodies ont de la couleur et de l'originalité, et, (chose étonnante de la part d'un compositeur de l'avenir) rythmées d'une façon symétrique et carrée. Nous recommandons aux chanteurs l'air du Tореador, dont le motif, pour manquer un peu de distinction, n'en est pas moins entraînant et destiné à faire beaucoup d'effet. Les morceaux les plus saillants de la nouvelle œuvre de G. Bizet nous sont signalés par les journaux de musique parisiens; ce sont, d'abord, toute la première scène si colorée du 2<sup>e</sup> acte, avec son ballet des Bohémiens, le chœur d'entrée du 3<sup>e</sup> acte, et le bel épisode dramatique qui le couronne.

En somme, le succès de Carmen s'affirme de jour en jour, et voilà M. Bizet déjà célèbre parmi ses confrères, l'objet des faveurs et des applaudissements de ce public qui s'était montré tant de fois injuste et indifférent à son égard.

les tribunaux correctionnels. Ils font en Belgique des conférences souvent plus politiques que religieuses. Leurs débordements ont attiré la vigilance de la police belge, qui, vient, à ce qu'assure la Liberté, de leur signifier qu'ils seraient expulsés s'ils ne mettaient un frein à leurs violentes attaques contre le gouvernement français.

L'argument produira son effet. La peur du gendarme a plus d'empire sur les âmes en révolte que la crainte de Dieu.

Nous avons annoncé que Cabrera était arrivé, mercredi dernier, à Bayonne, et s'était rendu immédiatement à Biarritz. Le Courrier de Bayonne nous apprend qu'il s'est installé dans cette dernière ville, à l'hôtel d'Angleterre où il occupe les appartements du 2<sup>e</sup> étage qui se trouvent à l'extrémité sud et ont vue sur l'Océan. M. Cabrera est marié et père de cinq enfants, trois garçons et deux filles. Il faut préparer des appartements pour recevoir sa famille, ce qui semblerait prouver qu'il compte faire un séjour plus prolongé qu'on ne l'a dit.

Voici les noms des personnages qui accompagnent le solitaire de Wentworth: MM. de Tovary y Cabrera, Homedes y Cabrera, Paray de Alarcon, Merry, Juan de Dios Polo, son beau-frère.

Les Anglais ont toujours eu la manie de nous emprunter des pièces, même à l'époque où son théâtre était le plus riche.

C'est surtout les troupes de comédiens de province qui ont la spécialité de ces imitations parfois bien étranges. Chaque troupe s'annexe un auteur traducteur, c'est-à-dire un jeune homme sachant tant bien que mal le français, et dont l'occupation consiste à traduire nos pièces, notamment nos gros drames et nos tragédies.

Il paraît que ces traductions arrivent parfois à une force comique indécible, surtout quand il s'agit d'un drame lugubre.

Les Anglais ont la manie d'introduire des danses partout. Un jour, dans une petite ville de province, on jouait un drame de M. Denery, traduit en anglais. Il s'agissait d'une épouse innocente et persécutée qui s'était réfugiée, avec sa fille et un fidèle serviteur, dans une cabane abandonnée.

Il fallait une danse!... Croyez-vous que l'habile traducteur fut embarrassé? Pas le moins du monde. Il ajouta à son drame la simple phrase suivante, adressée avec émotion par l'épouse persécutée à son fidèle serviteur.

William, je me sens triste; danser moi donc ce pas qui m'égayait dans ma tristesse, vous savez, mon ami? William dansait et ladame était égayée et le public aussi, sans doute.

LETTRE DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix

Paris, 25 mars 1875. Contrairement à ce que disent plusieurs journaux, il est vraisemblable que le gouvernement prendra une résolution au sujet des élections partielles seulement après les fêtes de Pâques. Il paraît devoir se décider à pourvoir seulement à six vacances, afin de ne pas avoir l'air de redouter le suffrage universel, sans cependant provoquer une sorte de consultation nationale sur le

Comme un bonheur ne vient jamais seul, M. Bizet vient d'être nommé chevalier de la légion d'honneur.

Il est probable que la même distinction est réservée dans un avenir très prochain à M. Massenet, dont le mystère en trois parties: Eve, vient d'obtenir le plus grand succès au concert de la Société de l'Harmonie sacrée. Eve complète admirablement la collection d'oratorios modernes dont les compositeurs français viennent d'enrichir le domaine de l'art musical. Depuis quelques années d'ici, Ruth et Rédemption de César Franck, Marie Magdeleine de Massenet, Gallia de Gounod ont donné la mesure de ce que peut faire cette pléiade d'artistes qui tend à restituer à la France le sceptre de la musique, comme elle a su reconquérir la suprématie dans les autres arts.

Ce n'est pas sortir de la jeune école française que signaler à nos lecteurs le succès magnifique que vient de remporter à Lille comme compositeur et comme virtuose, M. J. Koszul. La société de musique de chambre dirigée par M. Paul Martin vient d'exécuter un Quintette (andante et scherzo) pour piano, deux violons, alto et violon-

vote du 26 février. On comprend quel intérêt ont les familles républicaines à demander que toutes les élections se fassent en bloc.

Le Siècle dénonce toujours avec ardeur les préfets qui ne mettent pas les mots: République française en tête de leurs arrêtés. Aujourd'hui il se met véritablement en colère et il accuse ces préfets d'être des fauteurs de désordre, des conspirateurs. Le Siècle se faisant le défenseur de l'ordre moral, c'est réjouissant. On comprend que pour le Siècle et ses consorts l'apuration administrative se fait véritablement trop longtemps attendre. Le Bien public essaie de calmer leurs impatiences en annonçant quelques prochaines mises en disponibilité; il ne parle que des préfets. Quant aux maires et adjoints, ce n'est par douzaines ni par centaines, c'est par milliers qu'on réclame les révocations. Ainsi on dit que les demandes formulées pour les députés concernent de cinq à six mille maires et de six à sept mille adjoints dont on sollicite le changement. Ce sont de jolis chiffres, et vous pouvez vous faire une idée de la somme de rançunes qu'ils représentent.

Quelques délégués de la démocratie ne pouvaient manquer de se rendre à Venise pour y assister à l'inauguration de la statue de Manin. Vous pourrez lire dans nos journaux républicains les discours prononcés par M. Henri Martin. C'est avec autant de regret que de surprise que nous voyons l'historien essayer une pitoyable amende honorable au sujet d'une clause du traité de Campo-Formio par lequel Bonaparte laissa Venise à l'Autriche. Nous sentons notre amour-propre national protester avec indignation quand nous voyons des Français s'en aller à l'étranger pour jeter le blâme sur l'injure sur les actes du gouvernement français, aussi bien dans le passé que dans le présent. Il était si facile de se taire et de ne pas nous rappeler que les odieux massacres de Vérone ont été soudoyés par la République de Venise. Les vénitiens avaient fait lâchement assassiner des Français; c'est peu de chose, paraît-il, pour nos républicains. Triste, triste!

M. Dufaure va publier dans quelques jours un nouveau volume: c'est le récit des événements qui suivirent l'armistice jusqu'à la signature de l'armistice. Nous ne connaissons pas cet ouvrage, mais nous serions désireux de voir s'il contient le récit fidèle et surtout complet de tout ce qui passa à Francfort entre le prince de Bismarck et le négociateur français. Nous doutons fort que M. Jules Favre dise toute la vérité, rien que la vérité.

On dit que M. Thiers écrit ses mémoires politiques. Ces documents instructifs auront-ils le même sort que les mémoires de M. de Talleyrand, qui devaient être publiés trente ans après sa mort et qui, malgré les trente ans écoulés, restent encore dans les cartons de ses héritiers.

Je puis vous affirmer que les renseignements donnés par quelques journaux sur les déplacements et mutations de plusieurs préfets n'ont rien de fait inexact, en ce sens qu'aucune résolution n'a été prise à cet égard et que le mouvement préfectoral sera soumis au conseil des ministres.

C'est seulement après Pâques que l'embaucheur d'Espagne remettra au maréchal de Mac-Mahon les insignes de chevalier de la Toison d'Or.

Les théâtres subventionnés font relâche aujourd'hui. On remarque que cette année les concerts spirituels sont moins nombreux que d'habitude.

réexécutée avec une délicatesse exquise par l'éminent violoniste Paul Martin. Les Variations sur un thème de Beethoven, exécutées à deux pianos par Saint-Saëns et Koszul ont provoqué une véritable ovation pour le compositeur et les deux virtuoses. C'est, du reste, un vrai chef-d'œuvre qui allie la pureté du style classique à la fantaisie du rythme et de l'harmonie; en un mot c'est du vrai Beethoven. Il faut y admirer surtout une Marche funèbre magnifique et une fugue intéressante dont les développements sont aussi ingénieux que mélodiques.

Bref, cette soirée a été un triomphe complet pour l'illustre compositeur et virtuose comme pour son excellent élève et ami, M. Koszul. RÉMY.

Prix de revient des Viandes

Table with 4 columns: Meat type, Quality, and Price. Includes 'BOEUF le k<sup>o</sup> 1.60 1.36 1.17' and 'Mouton 1.60 1.50 1.30'.